



CARNET DU SAVOIR

APPRENTISSAGE CHEZ LES JEUNES ENFANTS

Centre du savoir

LES PRATIQUES, LES APTITUDES ET LES COMPORTEMENTS PARENTAUX AINSI QUE LEUR INFLUENCE SUR LES JEUNES ENFANTS

Février 2008



SUJETS TRAITÉS

Les styles parentaux

Les liens entre les pratiques parentales et le développement social et émotionnel de l'enfant

Aptitudes parentales essentielles

Aider les parents à mieux assumer leur rôle

L'évaluation des programmes

Les programmes recommandés

La mise en œuvre et l'évaluation des programmes canadiens

Références

En plus d'apporter à l'enfant affection et sécurité, les parents participent à son apprentissage et font pour lui office de modèles comportementaux. Ils jouent donc un rôle essentiel auprès de l'enfant, particulièrement durant ses jeunes années.

Des études démontrent que les premières années de la vie de l'enfant sont déterminantes pour la suite de son existence. Au cours de cette période, chaque instant est en effet porteur d'une nouvelle expérience, d'une nouvelle occasion d'apprendre et d'évoluer. Ces premières années revêtent une importance clé sur le plan de l'acquisition par l'enfant des aptitudes dont il aura besoin tout au long de sa vie, qu'elles soient émotionnelles, sociales ou physiques ou encore liées au langage ou au raisonnement. Selon leurs propres attitudes et la façon dont ils se comportent, les parents peuvent soit favoriser, soit au contraire entraver le développement social et émotionnel du jeune enfant.

Des programmes destinés à les aider à élever leurs enfants le mieux possible existent depuis des décennies et peuvent s'avérer une occasion significative de renforcer les aptitudes parentales positives. Cependant, peu de programmes du genre actuellement offerts au Canada ont fait l'objet d'évaluations adéquates. L'on ignore donc jusqu'à quel point ces programmes sont efficaces.

Suite >>

LES STYLES PARENTAUX

Les styles parentaux se caractérisent par deux importantes dimensions :

1. *La sensibilité*, à savoir la mesure dans laquelle le parent est à l'écoute de l'enfant et est apte à répondre à ses besoins et à ses intérêts.
2. *Le contrôle*, à savoir le degré de supervision et de discipline exercées par le parent, ainsi que la mesure dans laquelle il exige que celui-ci fasse preuve d'obéissance et de maîtrise de soi.

Ces deux dimensions aident à déterminer le type de parent, notamment :

- *autoritaire* (fait preuve de beaucoup de contrôle et de sensibilité);
- *autocratique* (fait preuve de beaucoup de contrôle, mais de peu de sensibilité);
- *indulgent et permissif* (fait preuve de peu de contrôle, mais de beaucoup de sensibilité);
- *ou négligent* (fait preuve de peu de contrôle et de sensibilité)^{1,2}.

LES LIENS ENTRE LES PRATIQUES PARENTALES ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉMOTIONNEL DE L'ENFANT

Des pratiques parentales sensibles au cours des premières années de la vie de l'enfant contribuent à instituer entre celui-ci et ses parents une relation marquée par une sensibilité réciproque. Cela favorise le développement d'un enfant à la fois obéissant (qui sait se montrer coopératif et fait ce qu'on lui demande, par exemple) et doté d'une conscience morale (qui comprend la différence entre le bien et le mal et se sent coupable s'il s'est mal comporté)³.

Les parents autoritaires savent faire preuve de chaleur et d'ouverture, mais exercent aussi sur l'enfant un contrôle ferme et savent lui poser des limites à la fois claires et cohérentes. L'enfant élevé par de tels parents (du moins l'enfant de race blanche issu de la classe moyenne – auprès de qui la plupart de ces études ont été effectuées) développe en grandissant de meilleures aptitudes sociales et émotionnelles. Il tend également à se faire plus facilement des amis dès ses premières années, est moins enclin à consommer de la drogue à l'adolescence, et fait preuve d'une plus grande stabilité émotionnelle au début de l'âge adulte^{4,5,6,7}. Il a aussi, généralement, une bonne estime de lui-même et réussit mieux à l'école⁸.

Les pratiques parentales autocratiques ou indulgentes et permissives n'ont pas les mêmes répercussions positives sur le développement de l'enfant, possiblement parce qu'elles diminuent pour celui-ci les occasions d'apprendre à gérer son stress. L'enfant de parents autocratiques aura moins la possibilité de prendre des décisions par lui-même ou d'exprimer ses besoins. L'enfant de parents indulgents et permissifs, pour sa part, grandit souvent sans bénéficier des repères et des conseils dont il a besoin afin de développer sa conscience morale et de se fixer des objectifs appropriés pour l'avenir.

Les parents négligents ou peu impliqués, inconstants (qui modifient constamment les limites fixées à l'enfant ainsi que les types et les degrés de discipline qu'ils utilisent) ou encore très rigides (qui exigent systématiquement l'obéissance) sont plus enclins à sombrer dans un cycle progressif d'interactions « coercitives » avec l'enfant. Ils en viennent à recourir de plus en plus à la contrainte ou à la force pour pousser l'enfant à faire telle ou telle chose, et l'enfant réagit de même, avec une agressivité croissante⁹.



APTITUDES PARENTALES ESSENTIELLES

Les styles parentaux ne sont que l'un des aspects de l'influence complexe – positive ou négative – des parents sur le développement de l'enfant. Les aptitudes des parents dans leur rôle parental ont aussi une influence majeure. Nous savons que la présence chez les parents des aptitudes suivantes est bénéfique pour l'enfant :

- savoir interpréter et expliquer à l'enfant les événements qu'il vit ou dont il est témoin, comme une bagarre ou un accident;
- savoir établir des routines et des habitudes au sein de la vie familiale;
- savoir tirer parti des ressources du quartier, comme les programmes communautaires;
- savoir négocier avec les centres de garde pour s'assurer que les besoins éducatifs de leurs enfants sont remplis;
- savoir rester au fait de ce que font les enfants et de ce dont ils sont témoins, et savoir instaurer un climat d'ouverture qui favorise la communication¹⁰.

AIDER LES PARENTS À MIEUX ASSUMER LEUR RÔLE

L'art d'être parent n'est pas forcément inné, et la plupart des parents gagneraient à recevoir un certain niveau de formation⁸. Il existe au Canada plusieurs programmes de soutien et de formation des parents, qui visent à aider ces derniers à acquérir et à développer des pratiques, des aptitudes, des attitudes et des comportements parentaux positifs.

Les programmes de soutien aux parents

Les programmes de soutien aux parents, qu'ils soient offerts dans le cadre de visites à domicile ou au sein de centres communautaires, visent généralement :

- à enseigner aux parents comment l'enfant se développe aux plans émotionnel, social et cognitif et à les renseigner sur les pratiques parentales efficaces;
- à intégrer les parents à un réseau social, par l'entremise du personnel et d'autres parents;
- à aider les parents à aller chercher d'autres services.

Les programmes de formation parentale

Souvent intégrés aux programmes de soutien aux parents, les programmes de formation parentale visent à enseigner aux parents diverses méthodes destinées à améliorer le comportement de leur enfant, comme féliciter celui-ci lorsqu'il se comporte correctement ou encore lui communiquer des directives claires afin qu'il sache exactement ce que l'on attend de lui⁹.



L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

À ce jour, et particulièrement au Canada, seuls quelques programmes de soutien et de formation des parents ont fait l'objet d'études et d'évaluations approfondies. Il est donc difficile de savoir quels programmes génèrent des changements vraiment durables chez les parents et de réels bénéfices pour les enfants, de même que de recommander aux parents un programme ou un type de programme en particulier¹¹.

Les programmes de soutien aux parents

Les quelques évaluations de programmes menées à ce jour dans le monde semblent indiquer que certaines approches fonctionnent mieux que d'autres. Il semble en effet que les programmes de soutien aux parents les plus efficaces :

- visent à régler un problème précis cerné par les parents de l'enfant, qu'il s'agisse d'un problème comportemental (l'enfant ne fait pas ce qu'on lui demande), d'un retard de développement (l'enfant tarde à apprendre à parler) ou d'une transition familiale (l'arrivée d'un premier enfant, ou une phase de développement difficile, comme celle liée au cap des deux ans);
- enseignent aux parents des aptitudes parentales précises – savoir réagir sur le champ à un comportement, bon ou mauvais – dont il est établi qu'elles influent directement sur le développement et l'apprentissage de l'enfant;
- font appel à du personnel professionnel et dûment formé;
- permettent aux parents de se rencontrer et de pouvoir ainsi compter sur le soutien de leurs pairs;
- informent les parents au sujet des pratiques parentales et les aident à diminuer les facteurs de risque susceptibles de nuire à leur rôle parental (problèmes de garde d'enfant à l'extérieur du foyer, dépression maternelle, insécurité financière, difficultés conjugales, etc.);
- permettent aux parents de faire des choix, de prendre une part active à la recherche des ressources et du soutien les mieux adaptés, et de se sentir ainsi plus efficaces comme parents;
- incitent les parents à s'engager davantage dans l'éducation de leur enfant en leur faisant prendre conscience de l'importance que peuvent avoir, pour le développement de celui-ci, leurs aptitudes parentales et leur capacité à prendre des décisions saines pour l'ensemble de la famille;
- prévoient des contacts intensifs et répétés avec les parents pendant une longue période, allant de quelques mois à deux ans^{11,12,13,14}.

Les programmes de formation parentale

Les programmes de formation parentale sont particulièrement efficaces pour les parents dont les enfants souffrent de problèmes de comportement qui se manifestent, par exemple, par des crises de colère ou des conduites agressives. Certains de ces programmes contribuent à atténuer les comportements problématiques, et le font en grande partie en modifiant les propres comportements des parents envers leurs enfants⁹.



LES PROGRAMMES RECOMMANDÉS

Des études à l'échelle internationale ont montré que quatre programmes destinés aux parents sont particulièrement efficaces :

- **Le programme de formation parentale de base « Incredible Years »**

Conçu à Seattle par Carolyn Webster-Stratton, ce programme de formation parentale de base s'adresse aux parents d'enfants âgés de deux à sept ans souffrant de problèmes comportementaux, tels les conduites agressives et le non-respect des règles. Ce programme met l'accent sur l'acquisition des aptitudes parentales dont on sait qu'elles contribuent à renforcer les habiletés sociales de l'enfant et à atténuer les problèmes de comportement. Il enseigne ainsi aux parents comment jouer avec leur enfant, comment le féliciter et le récompenser, comment établir les limites et comment faire face efficacement à ses écarts de comportement.

- **Le programme Triple P (« Positive Parenting Program »)**

Conçu en Australie par Matthew Sanders, ce programme d'habiletés parentales et de soutien familial met l'accent sur la prévention des problèmes. Pour certaines familles, il vise simplement à informer et à conseiller les parents, mais peut aussi, selon les besoins, faire appel à des interventions intensives au sein de la famille. Ce programme s'adresse aux parents d'enfants âgés de zéro à 16 ans. Il les aide à développer des attitudes, des aptitudes et des comportements parentaux positifs ainsi qu'à prévenir et à atténuer les problèmes comportementaux de leurs enfants. Il favorise aussi l'instauration de relations familiales positives.

- **Le programme « Helping the Noncompliant Child »**

Développé par R. L. Forehand et par R. J. McMahon à Seattle, ce programme de formation parentale s'adresse aux parents d'enfants âgés de trois à huit ans qui souffrent de problèmes de

comportement. À long terme, il vise à prévenir le développement de graves problèmes comportementaux chez les enfants d'âge préscolaire et du primaire, puis de la délinquance juvénile chez les plus âgés. À court terme, il vise à améliorer les relations parents-enfants et les aptitudes parentales, à atténuer les problèmes comportementaux de l'enfant et à faire en sorte que son comportement s'améliore.

- **Le programme « Nurse Family Partnership »**

Développé par David Olds et ses collègues, puis évalué dans le cadre de trois études distinctes menées à Elmira dans l'État de New York, à Memphis au Tennessee et à Denver au Colorado, ce programme assure le suivi des mères à risque qui en sont à leur premier enfant, d'abord pendant leur grossesse, puis pendant les deux premières années de la vie de l'enfant. Il vise à encourager l'adoption par la mère de comportements sains durant sa grossesse et aide les parents à mettre en place un milieu sain pour leur nouveau-né. Il favorise aussi l'acquisition d'aptitudes parentales positives et l'instauration de relations parents-enfants de qualité.

LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES CANADIENS

Les programmes précités sont rarement mis en œuvre au Canada, probablement parce qu'ils exigent de la part des prestataires de services des engagements plus intensifs et à plus long terme que les autres programmes¹⁵. Cela dit, le programme « Incredible Years » a été mis en œuvre en Ontario pendant un certain temps. Selon une étude menée en 1998 au sein d'un centre communautaire axé sur la santé mentale de l'enfant, il se serait révélé plus efficace que d'autres en matière de réduction des problèmes comportementaux¹⁶.

Le programme Triple P, pour sa part, est actuellement en place au Manitoba, en Ontario et en Colombie-Britannique, et le sera sous peu en Alberta. Aucune donnée n'est toutefois disponible quant à son efficacité dans le contexte canadien.

Le projet **Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur**, mené en Ontario, compte parmi les rares initiatives canadiennes à grande échelle à faire l'objet d'une évaluation. Mis sur pied en 1991, ce projet est actuellement mis en œuvre au sein de huit des collectivités ontariennes les plus pauvres. Il vise à mobiliser les quartiers défavorisés au profit du développement du jeune enfant et de la prévention. En renforçant les programmes de visites à domicile, les services de garde et les programmes offerts dans le cadre de l'école, il entend prévenir les problèmes émotionnels et comportementaux chez l'enfant, favoriser son sain développement, ainsi qu'accroître la capacité des collectivités de répondre efficacement aux besoins des enfants et de leurs familles sur les plans social et économique.

Les comparaisons dressées entre les quartiers visés par ce projet et les quartiers témoins auxquels ils étaient jumelés montrent que les enfants de plusieurs des sites visés par le projet manifestent à la fois sensiblement moins de problèmes émotionnels (anxiété et dépression) et de meilleures aptitudes sociales (maîtrise de soi et aptitude à coopérer). Malgré cela, une amélioration significative de aptitudes parentales n'a été observée que dans un seul de ces sites expérimentaux. Selon les chercheurs, ce site se distinguait par la fréquence, l'intensité et la portée des interventions menées auprès des parents. À ce site, les parents ont en effet bénéficié, durant quatre ans, de visites à domicile régulières visant à résoudre les problèmes non seulement des enfants, mais aussi les difficultés parentales et familiales. Ceux-ci ont en outre été constamment incités à participer à divers programmes et à tirer parti des autres ressources communautaires existantes¹⁷.

CONCLUSIONS

Les faits sont clairs :

- Les pratiques, les aptitudes et les comportements parentaux sont reliés de façon importante au développement émotionnel et social de l'enfant.
- L'évaluation et l'étude approfondies de certains programmes destinés aux parents ont montré que certains d'entre eux peuvent avoir une influence positive sur les aptitudes parentales et des effets bénéfiques pour les enfants.
- De plus amples études tout aussi rigoureuses s'imposent pour déterminer jusqu'à quel point ces programmes peuvent être efficaces pour les parents canadiens, dans les différents contextes canadiens.

Les collectivités et les organisations soucieuses de soutenir les parents et de favoriser le renforcement des aptitudes parentales devraient :

- mettre en œuvre, à l'intention des parents, des programmes préalablement évalués et qui ont fait la preuve de leur efficacité;
- mener ces programmes de la même manière que les programmes initiaux, préalablement évalués;
- faire le suivi et évaluer l'efficacité de chaque programme mis en œuvre.

Information supplémentaire disponible en ligne :
Comment les parents deviennent-ils ce qu'ils sont et en quoi cela influe-t-il sur l'enfant

www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20071213ParentingSkills-Part2.htm



Références

1. Baumrind, D. « Authoritarian vs. authoritative parental control », *Adolescence*, no 3, 1968, p. 255 à 272.
2. Maccoby, E. E. et J. A. Martin. « Socialization in the context of the family: Parent-child interaction », dans Hetherington E. M. (dir.), *Socialization, personality, and social development*, New York (New York), Wiley, 1983, p. 1 à 101. Mussen P. H. (dir.), *Handbook of child psychology*, 4e édition, vol. 4.
3. Belsky, J. « Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales », dans Tremblay, R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2005, p. 1 à 6. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/Pages/PDF/BelskyFRxp-Parenting.pdf (consulté le 3 avril 2007).
4. Baumrind, D. « The influence of parenting style on adolescent competence and substance use », *Journal of Early Adolescence*, vol. 11, no 1, 1991, p. 56 à 95.
5. Weiss, L. H. et J. C. Schwarz. « The relationship between parenting types and older adolescents' personality, academic achievement, adjustment, and substance use », *Child Development*, vol. 67, no 5, 1996, p. 2101 à 2114.
6. Miller, N. B., P. A. Cowan, C. P. Cowan et E. M. Hetherington. « Externalizing in preschoolers and early adolescents: A cross-study replication of a family model », *Developmental Psychology*, vol. 29, no 1, 1993, p. 3 à 18.
7. Jones, D. J., R. Forehand et S. R. H. Beach. « Maternal and paternal parenting during adolescence: Forecasting early adult psychosocial adjustment », *Adolescence*, vol. 35, no 139, 2000, p. 513 à 530.
8. Sanders, M. R. et A. Morawska. « Peut-on améliorer les résultats des enfants en modifiant les connaissances des parents, leurs attentes dysfonctionnelles et la régulation de leurs émotions? » dans Tremblay, R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2005, p. 1 à 12. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/Pages/PDF/Sanders-MorawskaFRxp.pdf (consulté le 3 avril 2007).
9. McMahon, R. J. « Interventions de formation parentale pour les enfants d'âge préscolaire », dans Tremblay, R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2006, p. 1 à 8. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/pages/PDF/McMahonRJRFRxp.pdf (consulté le 3 avril 2007).
10. Goodnow, J. J. « Sources, effets et changements possibles en matière d'habiletés parentales : commentaires sur Belsky, Grusec, et Sanders et Morawska », dans Tremblay, R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2006, p. 1 à 5. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/Pages/PDF/GoodnowFRxp.pdf (consulté le 7 avril 2007).
11. Cleveland, G., C. Corter, J. Pelletier, S. Colley, J. Bertrand et J. Jamieson. *État de la situation de l'apprentissage et du développement chez les jeunes enfants dans les programmes de garderie, de maternelle et de soutien à la famille*, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006. Disponible à : www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/C9EBFF2E-5AA0-4118-8950-FA8058E589B2/0/SFREarlyChildhoodLearningExecSumF.pdf (consulté le 3 avril 2007).
12. Dillon Goodson, B. « Programme de soutien aux parents et développement des enfants », dans Tremblay, R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2005, p. 1 à 7. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/Pages/PDF/GoodsonFRxp.pdf (consulté le 3 avril 2007).
13. Shaw, D. S. « Les programmes de soutien parental et leur impact sur le développement socio-affectif des jeunes enfants », dans Tremblay R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2006, p. 1 à 7. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/Pages/PDF/ShawFRxp-Parenting.pdf (consulté le 3 avril 2007).
14. Trivette, C. M. et C. J. Dunst. « Programmes communautaires de soutien aux parents », dans Tremblay, R. E., R. G. Barr, R. DeV. Peters (dir.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne], Montréal (Québec), Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2005, p. 1 à 8. Disponible à : www.enfant-encyclopedie.com/pages/PDF/Trivette-DunstFRxp.pdf (consulté le 3 avril 2007).
15. McLennan, J. D., H. L. MacMillan et E. Jamieson. « Canada's programs to prevent mental health problems in children: the research-practice gap », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 171, no 9, 2004, p. 1069 à 1071.
16. Taylor, T. K., F. Schmidt, D. Pepler et H. Hodgins. « A comparison of eclectic treatment with Webster-Stratton's Parents and Children Series in a children's mental health center: A randomized control trial », *Behavior Therapy*, no 29, p. 221 à 240.
17. Peters, R. DeV., R. Arnold, K. Petrunka, D. Angus, J. Belanger, W. Boyce et autres. « Better Beginnings, Better Futures: A Comprehensive, Community-based Project for Early Childhood Development. Highlights of Lessons Learned », Rapport technique de l'unité de coordination du projet Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur, Kingston (Ontario) Canada, 2004. Disponible à : bbb.queensu.ca.